



Ontario

Le 8 février 2022

Monsieur David Sinclair
Vice-président
Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario
deadbrokedave@gmail.com

Monsieur,

La présente note de service vise à confirmer le protocole d'entente entre votre organisme et moi en ma qualité de ministre du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts.

Comme vous le savez peut-être, la Directive concernant les organismes et les nominations stipule que, si le ministre ou le président de l'organisme provincial change, les parties doivent soit signer une lettre de confirmation et la joindre au protocole d'entente, soit signer le protocole d'entente existant dans un délai de six mois.

Veuillez confirmer en signant la présente note de service pour remplir l'exigence en vertu de la Directive concernant les organismes et les nominations par suite du regroupement des ministères du Développement du Nord et des Mines et des Richesses naturelles et des Forêts.

Je vous remercie de votre leadership au sein du Conseil d'administration et de votre engagement soutenu à l'égard de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario.

Veuillez agréer mes sentiments distingués.

L'honorable Greg Rickford
Ministre du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts

Confirmé par :

David Sinclair, vice-président
Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

- c. Helen Mulc, sous-ministre adjointe, Division du développement du Nord
- Richard Scott, directeur, Direction des initiatives stratégiques
- John Guerard, directeur général par intérim, Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

pièce jointe : Protocole d'entente avec la SGFPNO